

Niveau :	LICENCE					année
Domaine :	Sciences Humaines et Sociales					L3 180 ECTS
Mention :	Géographie, aménagement					
Volume horaire étudiant :	66+66=132h	143+143=286h	h	h	h	132+286=418h
	cours magistraux	travaux dirigés	travaux pratiques	cours intégrés	stage ou projet	total
Formation dispensée en :	<input checked="" type="checkbox"/> français		<input type="checkbox"/> anglais			

Contacts : pascal.roucou@u-bourgogne.fr

<http://sciences-humaines.u-bourgogne.fr/formation/licence/formation/5.html>

Responsable de formation	Scolarité et Secrétariat pédagogique
Pascal ROUCOU Maître de conférences bureau 345 ☎ 03 80 39 38 23 pascal.roucou@u-bourgogne.fr	Claire VANESSE-URBAIN bureau 123 A ☎ 03.80.39.57.30 secretariat.geographie@u-bourgogne.fr
Composante(s) de rattachement :	UFR SCIENCES HUMAINES 4 Bd Gabriel – BP 17270 - 21072 DIJON CEDEX

Objectifs de la formation et débouchés :

■ Objectifs :

La formation est conçue sur la base des attentes du monde professionnel dans les secteurs de l'aménagement des territoires et de l'environnement et plus généralement du développement durable. La formation dispense des connaissances théoriques (cours magistraux) et des compétences techniques en géomatique. La géomatique comprend la cartographie assistée par ordinateur, la modélisation numérique ou graphique, les systèmes d'informations géographiques et la télédétection.

Quelles missions sont confiées aujourd'hui à des géographes ?

Repenser l'espace public (aménagement urbain), restructurer les transports d'une agglomération ou d'une région, mettre en place un agenda 21, concevoir et gérer des espaces verts (privés ou publics), établir un Plan Climat Air Énergie, former au développement durable et à la gestion intégrée des territoires, ouvrir les plus jeunes (de la maternelle au secondaire) au monde contemporain ...

■ Débouchés du diplôme (métiers ou poursuite d'études) :

Quels sont les métiers des géographes ?

Métiers du développement durable, de l'aménagement du territoire et de l'environnement, où des géographes travaillent en tant que chargés de mission, conseillers, formateurs, animateurs, ingénieurs ou techniciens territoriaux, géomaticiens, enseignants ...

Qui sont les employeurs ?

Les emplois sont proposés par des collectivités territoriales, des entreprises (logistique, paysagiste ...), des bureaux d'études, des associations, des services de l'état ou donnent lieu à des créations d'entreprises.

Poursuite d'études ?

Tout étudiant titulaire d'une licence de géographie peut s'orienter vers 3 Masters de spécialités, proposés par l'Université de Bourgogne et l'Université de Franche Comté :

- Spécialité professionnelle-recherche Transports, Mobilités, Environnement, Climat (mention Sciences Humaines Géographie Aménagement Environnement)
- Spécialité professionnelle Espace Rural et Environnement (mention *Environnement Terre Evolution*)
- Spécialité recherche Géobiosphère parcours Environnement-Climatologie (mention Sciences Technologies)

Dans la continuité de la licence « *géographie, aménagement, environnement* », l'UB propose aussi une licence Pro :

- Gestion du Patrimoine Paysager Végétal en Milieu Urbanisé

■ Compétences acquises à l'issue de la formation :

Les enseignements sont conçus pour mieux comprendre et penser le monde dans lequel nous vivons, pour appréhender les relations complexes entre milieux physiques et humains. La licence permet aussi d'acquérir des compétences complétant savoirs et savoir-faire du géographe : droit territorial, économie spatiale, écologie, pédologie, démographie et histoire.

Le titulaire du diplôme peut exercer des activités dans les domaines de l'aménagement et de l'environnement. Il a la capacité d'appréhender les particularités d'un territoire dans ses dimensions sociétales et physiques. Par la même il sait établir un diagnostic prenant en compte les risques naturels liés à l'aménagement d'un territoire.

Un dispositif de soutien aux étudiants en difficulté, des systèmes bonus permettant de développer des projets personnels. Des liens étroits et diversifiés (rencontres, stages, interviews, questionnaires, forum des métiers, base de données géoréférencée des anciens étudiants de géographie de Dijon insérés dans le monde professionnel) sont développés avec le monde du travail tout au long des 3 années de licence. Une salle informatique dédiée équipée en logiciels professionnels est à disposition des étudiants.

■ Compétences acquises à l'issue de l'année de formation :

- Vision globale d'un territoire au travers de ses éléments constitutifs tant physiques (climat, géomorphologie, pédologie,...) que sociétaux (géographie urbaine, dynamique des milieux ruraux, aménagement,...).
- Prise en compte des problématiques de développement durable et de gestion intégrée des territoires. Savoir-faire solide en méthodologies de la géographie : statistiques, SIG, télédétection.
- Enquête (recueil et traitement de l'information)
- Restitution / Communication
- Elaboration d'un projet professionnel via le PRL qui permet aux étudiants de devenir acteurs dans leur propre parcours universitaire, et ainsi de préciser leur devenir après la L3, et de créer leur premier réseau professionnel.

Modalités d'accès à l'année de formation :

■ de plein droit :

Les étudiants déclarés ADMIS en L2 de Géographie.

■ par validation d'acquis ou équivalence de diplôme

en formation initiale : s'adresser à la scolarité organisatrice de la formation

en formation continue : s'adresser au Service Commun des Formations Continue et par Alternance de l'université (SEFCA : 03.80.39.51.80)

Tout autre cas après examen de dossier.

Organisation et descriptif des études :

■ Schéma général des parcours possibles :

	UE 1 Sociétés	UE 2 Environnement physique	UE 3 Géomatique	UE 4 Transverse : Langues et Territoires	UE 5 Aménagement Environnement
L3 S6	Espaces fragiles et vulnérabilités humaines 11/11	Environnement et Energie 11/11	SIG 4 : Applications Métiers 0/22	Langue 0/11	Aménagement urbain 11/11
	Géographie des transports 11/11	Développement durable pays du nord 11/11	Téledétection 0/22	Projet 4b : enquête-territoire (B) 0/22	Environnement France 11/11 OU Histoire OU UE libre
L3 S5	Aménagement du territoire 11/11	Changement climatique 11/11	Statistique multivariée 0/22	Langue 0/11	Aménagement rural 11/11
	Régions du monde : approche géographique et culturelle 11/11	Développement durable pays du sud 11/11	SIG 3 0/22	Projet 4a : enquête-territoire (A) 0/22	Gestion de la Biodiversité 11/11 OU Histoire OU UE libre
L2 S4	Economie des territoires 11/11	Envir. physique : espaces régionaux 11/11	SIG 2 0/22	Langue 0/11	Droit Aménagement 11/11
	Rural et périurbain 11/11	Météorologie 11/11	Analyse d'images spatiales 0/22	Projet 3 : une région d'Europe 0/22	Démographie 11/11 OU Histoire OU UE libre
L2 S3	Géographie urbaine 11/11	Hydrologie 11/11\$	SIG 1 0/22	Langue 0/11	Droit administratif 11/11
	Système monde 11/11	Géomorphologie 11/11	Statistique bivariée 0/22	Projet 2 : Cartographie urbaine 0/22	Pédologie 11/11 OU Histoire OU UE libre
L1 S2	Géographie des activités 11/11	Climatologie 11/11	Cartographie 0/22	Langue 0/11	Economie 11/11
	Géographie de la France 11/11	Biogéographie 11/11	Statistique univariée 0/22	Projet 1 : paysages 0/22	Ecologie végétale 11/11 OU Histoire OU UE libre
L1S 1	Les hommes sur la Terre 11/11	Géographie des ressources naturelles 11/11	C21a 10/12	Langue 0/11	Droit 11/11
	La géographie : science en mouvement 11/11	Histoire de la Terre 11/11	C21b 0/24	Des cartes : discours et méthode 0/22	Ecologie générale 11/11 OU Histoire OU UE libre

■ tableau de répartition des enseignements et des contrôles de connaissances assortis :
SEMESTRE 5

UE 1	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Session 1			Session 2		total coef
						Type éval ⁽¹⁾	coef CT	coeff CC	Type éval ⁽¹⁾	Coef CT	
Sociétés 5	Régions du monde : approche géographique et culturelle	11	11	22		CC + CT + CC présence	2	2	CT	6	
	Aménagement du territoire	11	11	22							
TOTAL UE 1		22	22	44	6	CC + CT	2	4	CT	6	6

(1) CC : contrôle continu - CT : contrôle terminal

UE 2	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Session 1			Session 2		total coef
						Type éval ⁽¹⁾	coef CT	coeff CC	Type éval ⁽¹⁾	Coef CT	
Environnement physique 5	Développement durable pays du sud	11	11	22		CC + CT	2	2	CT	6	
	Changement climatique	11	11	22							
TOTAL UE 2		22	22	44	6	CC + CT	2	4	CT	6	6

UE 3	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Session 1			Session 2		total coef
						Type éval ⁽¹⁾	coef CT	coeff CC	Type éval ⁽¹⁾	Coef CT	
Géomatique 5	Statistique multivariée sur machines		22	22		CC		3	CT	6	
	SIG 3 : perfectionnement		22	22							
TOTAL UE 3			44	44	6	CC		6	CT	6	6

UE 4	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Session 1			Session 2		total coef
						Type éval ⁽¹⁾	coef CT	coeff CC	Type éval ⁽¹⁾	coeff CT	
Transverse : langues et territoires 5	Langue		11	11		CC		2	CT	6	
	Projet 4a : enquête territoire (A)		22	22							
TOTAL UE 4			33	33	6	CC		6	CT	6	6

UE 5 à choix	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Session 1			Session 2		total coef
						Type éval ⁽¹⁾	coef CT	coeff CC	Type éval ⁽¹⁾	Coef	
UE Aménagement Environnement 5	Aménagement rural	11	11	22		CC + CT	2	2	CT	6	
	Gestion de la biodiversité	11	11	22							
ou UE Fondamentale Histoire 5**	Histoire contemporaine	12	12	24		Ecrit 4h + oral	2	1	Ecrit 4h + report CC	2	1
	+ Histoire moderne	12	12	24							
ou autre UE d'OUVERTURE*	(voir livret)									6	
TOTAL UE5				44/48	6						6

TOTAL S5	66	143	209	30	CC + CT	6	24	CT	30	30
-----------------	-----------	------------	------------	-----------	----------------	----------	-----------	-----------	-----------	-----------

*dont la PréproMEF

Le dispositif de préprofessionnalisation aux métiers de l'éducation et de la formation (prépro MEF) s'adresse aux étudiants de licence qui envisagent une carrière dans l'enseignement, l'éducation ou la formation. Il participe à l'orientation des étudiants en favorisant la découverte du monde éducatif et offre des enseignements de base relatifs aux métiers de l'éducation afin d'améliorer la formation des futurs enseignants.

En **Licence de Géographie**, ces enseignements sont proposés dans le cadre des UE Aménagement ou Histoire ou autre choix aux semestres 4 et 5 :

- en L3 semestre 5 : 30 heures d'enseignement réparties en 2 modules + stage

> modules professeurs des écoles ou professeurs de lycées et collèges ou formation d'adultes et Préparation/exploitation du stage d'observation > stage en milieu scolaire, en milieu éducatif spécialisé, en formation d'adultes ou dans le secteur de l'animation, en France ou à l'étranger

Les volumes horaires et les modalités d'évaluation sont définis dans le livret des unités d'ouverture au choix.

Renseignements auprès de Mme MASSON, ESPE, Faculté de Sciences Gabriel, Bureau R20 B, ☎ 03 80 39 35 99, chantal.masson@u-bourgogne.fr

SEMESTRE 6

UE 6	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Session 1			Session 2		total coef
						Type éval ⁽¹⁾	coef CT	coeff CC	Type éval ⁽¹⁾	Coef CT	
Sociétés 6	Géographie des transports	11	11	22		CC + CT	2	2	CT	6	
	Espaces fragiles et vulnérabilités humaines	11	11	22				2			
TOTAL UE 6		22	22	44	6	CC + CT	2	4	CT	6	6

(1) CC : contrôle continu - CT : contrôle terminal

UE 7	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Session 1			Session 2		total coef
						Type éval ⁽¹⁾	coef CT	coeff CC	Type éval ⁽¹⁾	Coef CT	
Environnement physique 6	Développement durable Pays du Nord	11	11	22		CC + CT	2	2	CT	6	
	Environnement et énergie	11	11	22				2			
TOTAL UE 7		22	22	44	6	CC + CT	2	4	CT	6	6

UE 8	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Session 1			Session 2		total coef
						Type éval ⁽¹⁾	coef CT	coeff CC	Type éval ⁽¹⁾	Coef CT	
Géomatique 6	Télétection		22	22		CC		3	CT	6	
	SIG 4 : applications métiers		22	22				3			
TOTAL UE 8			44	44	6	CC		6	CT	6	6

UE 9	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Session 1			Session 2		total coef
						Type éval ⁽¹⁾	coef CT	coeff CC	Type éval ⁽¹⁾	Coef CT	
Transverse : langues et territoires 6	Langue		11	11		CC		2	CT	6	
	Projet 4b : enquête territoire (B)		22	22				4			
TOTAL UE 9	Stage facultatif*					Validation non notée	0	0			
			33	33							

UE 10 à choix	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Session 1			Session 2		total coef
						Type éval ⁽¹⁾	coef CT	coeff CC	Type éval ⁽¹⁾	Coef	
UE Aménagement Environnement 6	Aménagement urbain	11	11	22		CC + CT	2	2	CT	6	
	Environnement France	11	11	22				2			
ou UE Fondamentale Histoire 6**	Histoire ancienne	12	12	24		Ecrit 4h + oral	2	1	Ecrit 4h + report CC	2	
	+ Histoire médiévale	12	12	24				1			
ou autre UE d'OUVERTURE	(voir livret)									6	
TOTAL UE10				44/48	6						6
TOTAL S6		66	143	209	30	CC + CT	6	24	CT	30	30

*Un stage facultatif (dans un laboratoire de l'Université de Bourgogne, une entreprise, une association ou une collectivité territoriale) d'une durée d'un à trois mois peut être réalisé dans le cadre de la formation. Ce stage devra :

- être en rapport avec les objectifs de la formation,
- se dérouler en dehors des périodes d'enseignement et se terminer avant le 31 août,
- faire l'objet d'une convention de stage et d'un suivi par un enseignant référent contacté par l'étudiant au moins 3 semaines avant le début du stage,
- faire l'objet d'une validation à l'issue du stage.

**L'UE Fondamentale Histoire, proposée aux six semestres de la licence Géographie-Aménagement, s'adresse plus particulièrement aux étudiants se destinant aux métiers de l'enseignement.

■ Insertion professionnelle (Plan Réussir en Licence) :

Les actions suivantes sont incluses dans le Plan Réussir en Licence (PRL) en L3 :

1 « Devenir professionnel » qui consiste à créer une base de données des parcours des anciens étudiants en géographie à Dijon sous la forme d'un Systèmes d'Informations Géographiques interrogeable à distance (24hETD).

2 « Forum des métiers » organisé par les étudiants avec l'aide de l'équipe pédagogique qui prend la forme d'une manifestation d'une journée ayant pour but de faire rencontrer les étudiants en licence de géographie (ainsi que ceux de masters locaux: TMEC, ERE, GEOBIOSPHERE, ...) et des professionnels de la géographie (24hETD).

3 «Les géographes en exercice» (24hETD) : ce volet est adossé à l'UE4 S5 et S6 « Projet enquête territoire » mené dans une entreprise ou une collectivité en Bourgogne.

■ Modalités de contrôle des connaissances :

Les connaissances sont évaluées dans le respect des règles définies dans le référentiel commun des études LMD, affiché près des bureaux de scolarité et publié sur le site de l'Université de Bourgogne : http://www.u-bourgogne-formation.fr/IMG/pdf/referentiel_etudes_lmd.pdf

et des éléments contenus dans cette fiche filière.

● Sessions d'examen

Deux sessions d'examens sont organisées : 1^{ère} session : examens en janvier pour le 1^{er} semestre et en mai pour le 2^{ème} semestre ; 2^{ème} session : examens en juin pour le rattrapage des 1^{er} et 2^{ème} semestres.

L'absence à un examen écrit ou oral (1^{er} et/ou 2^{ème} semestre) entraîne la mention ABI ou ABJ (Absence injustifiée ou absence justifiée) à l'épreuve correspondante et un non calcul : DEFAILLANT sur l'UE, sur le semestre et l'année.

● Règles de validation et de capitalisation :**Principes généraux :**

COMPENSATION : Une compensation s'effectue au niveau de chaque semestre. La note semestrielle est calculée à partir de la moyenne des notes des unités d'enseignements du semestre affectées des coefficients. Le semestre est validé si la moyenne générale des notes des UE pondérées par les coefficients est supérieure ou égale à 10 sur 20.

CAPITALISATION : Chaque unité d'enseignement est affectée d'une valeur en crédits européens (ECTS). Une UE est validée et capitalisable, c'est-à-dire définitivement acquise lorsque l'étudiant a obtenu une moyenne pondérée supérieure ou égale à 10 sur 20 par compensation entre chaque matière de l'UE. Chaque UE validée permet à l'étudiant d'acquérir les crédits européens correspondants.

Précisions :

A la fin de l'année (mai), l'étudiant ajourné à la première session (janvier+mai) repasse, en deuxième session (juin), les unités d'enseignement non acquises. Seule la note de seconde session (ou rattrapage) est prise en compte.

Régime spécial (étudiants salariés ou en double cursus) :

Les étudiants ayant une activité salariée d'au moins 10h par semaine et un contrat de travail couvrant la totalité de l'année universitaire (du 1^{er} septembre au 30 juin de l'année suivante) peuvent être dispensés d'assiduité aux TD à condition d'avoir accompli la démarche nécessaire auprès du secrétariat pédagogique du département de Géographie (bureau 123 A), sur présentation d'une attestation de l'employeur, dans les 30 jours suivant la rentrée de chaque semestre.

Les étudiants ayant une activité salariée d'au moins 8h par semaine et un contrat de travail de 3 mois minimum peuvent bénéficier d'un aménagement horaire des enseignements (changement de groupe de TD) à condition d'avoir accompli la démarche nécessaire auprès du secrétariat pédagogique du département de Géographie (bureau 123 A), sur présentation d'une attestation de l'employeur, dans les 30 jours suivant la rentrée de chaque semestre.

Autres situations spécifiques

Sont également concernés par ces dispositions et procédures les étudiants handicapés, sportifs de haut niveau, assurant des responsabilités dans la vie universitaire, étudiante ou associative, chargés de famille, engagés dans plusieurs cursus, inscrits au titre de la formation continue.

Pour les trois années de Licence de Géographie, la dispense de contrôle continu est gérée comme suit :

Cas 1 : vous ne pouvez assister à aucun TD, vous ne passez alors aucun contrôle continu, et vous passez uniquement les épreuves écrites prévues à la fin de chaque semestre.

Cas 2 : votre emploi du temps vous permet l'assiduité à certains TD, vous avez donc la possibilité de faire certains contrôles continus, après accord de l'enseignant concerné.

Attention : certaines disciplines sont sanctionnées uniquement par un contrôle continu ; si vous ne passez pas ces contrôles continus, vous serez considéré comme défaillant. Vous devez donc impérativement vous mettre en relation avec l'enseignant de la discipline pour convenir des modalités d'évaluation ».

Cas particuliers :

Les étudiants boursiers sont soumis à un contrôle d'assiduité aux cours et de présence aux examens dont les modalités sont précisées par voie d'affichage et sur le site de l'UFR.

Les étudiants salariés qui bénéficient d'une bourse de l'enseignement supérieur doivent obligatoirement assister à 50 % des travaux dirigés.